



Date :

Demandeur :

Intitulé de formation : Les intelligences multiples

Dates de formation : : 24 et 25 Novembre 2018

Intitulé	Coût jour ou unité	Nombre de jours	TOTAL
Les intelligences multiples	140€	2	280€
		Total TTC	280€

TVA non applicable.

Pour acceptation de ce devis, veuillez renvoyer un exemplaire signé, avec la mention "Bon pour accord".

Le présent devis est valable pour une durée de 3 mois à compter de la date d'émission figurant sur le présent document.



LES INTELLIGENCES MULTIPLES AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

ANNEXE 2 PEDAGOGIQUE

Conformément à l'article L6353 et suivant du code du travail :

NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION : JACQUES A DIT

INTITULE DE LA FORMATION : Les intelligences multiples au service de l'éducation

○ **ORGANISATION DE LA FORMATION :**

PUBLIC : enseignant, formateur, CLAE, ALAE garderie, accueil de loisir, crèche, ludothèque.

PREREQUIS : être en situation régulière ou occasionnel d'intervenant pédagogique.

MODE D'EVALUATION : Une attestation de fin de formation sera transmise à l'issue de la formation

NOMBRE D'HEURE PAR STAGIAIRE : 14H SUR 2 JOURS

EFFECTIF : Cette formation est destinée à un groupe de 10 personnes maximum

LIEU : Toulouse

HORAIRES DE FORMATION : 9h-12h et 13h-17h

MATERIELS : (tableau blanc et feutres, écran de projection et salle de formation suffisamment vaste selon l'effectif).

INTERVENANT PRINCIPAL ET RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : Alexandrine LEON

DATES : 24 et 25 Novembre 2018

PROGRAMME DE LA FORMATION : Cf "programme" joint à la convention



ANNEXE 1 FINANCIER

NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION : JACQUES A DIT

INTITULE DE LA FORMATION : Les intelligences multiples au service de l'éducation

DUREE : 2 jours

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Cette formation est destinée pour un groupe de 10 personnes maximum

COUT DE LA FORMATION 280€ se décomposant comme suit

	Coût jour ou unité	Nombre jours ou unités	TOTAL :
Coût pédagogique	140,00€	2	280,00€
			TOTAL TTC 280 ,00€

Ce prix s'entend quel que soit le nombre de participants, pour un maximum de 10.

Il comprend :

- La conception et la régulation de l'action de formation
- Les conseils internet intersessions
- Le document pédagogique et sa reprographie pour chaque participant ou sa transmission par internet si cela est plus adapté
- La transmission d'une base documentaire pendant et après la formation

L'action de formation professionnelle continue est exonérée de TVA.

b) L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièces de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

c) Modalités de règlement : le montant, fera l'objet d'une facturation selon l'échéancier suivant :

Facturation n° 1 : la facturation a l'issue de la formation le 22 juin 2018.

Modalités de versement par :

- chèque bancaire ◆

- virement bancaire

			
SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
ASSO LUDOTHEQUE JACQUES A DIT			
17 B RUE DE LA TREILLE 11300 PIEUSSE			
DOMICILIATION : LIMOUX (00492)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	00492	00037265515	67
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3004 9200 0372 6551 567			
Identification internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			

- CCP
- Mandat administratif